

#

2016

RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2016





Sommaire

• La CCPO	p3
• Les compétences	p3
• Les organes politiques	p4/5
• Le personnel	p6
• Dynamiser le vie économique	p7
Animation	p7
Création et travaux	p8/9
• Etre solidaire	p9
Emploi et apprentissage	p9/10
Politique de l'habitat	p11
Accessibilité	p12
• Respecter l'environnement	p13
Lutter contre l'érosion	p13
Gestion des cours d'eau	p13
Agriculture	p14
• Améliorer le cadre de vie	p15
Voirie	p15
Patrimoine	p16
Transports	p17
Aménagement du territoire	p17
• Se rapprocher	p18
Promotion et animation	
du territoire	p18
• Finances	p19

La Communauté de Communes du Pays de l'Ozoe

- 7 communes
- Près de **25 200** habitants
- **7830** hectares de superficie
- 1 assemblée communautaire constituée de 37 conseillers
- 7 commissions
- 14 agents, 15 professeurs de musique (7,5 en temps partiel)
- Et en moyenne 220 élèves à l'Ecole de Musique de l'Ozon (EMO)
- 6 parcs d'activités économiques et 1 en projet d'extension.
- 30 bassins de rétention
- Plus de **200 km** de routes communautaires
- 90 km de chemins de randonnée balisés par le Conseil Général du Rhône inscrit au PDIPR
- 1 gare à Sérézin-du-Rhône
- 2 gymnases intercommunaux (Gymnases des Collèges)
- 1 sites internet : www.pays-ozon.com et 1 site dédié : www.covoituragepaysozon.com

Les compétences ee 2016

■ Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Aménagement et entretien des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

■ Les compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création ou aménagement et entretien de la voirie

■ Les compétences facultatives

- Travaux relatifs à la lutte contre l'érosion
- Action d'animation et de sensibilisation auprès des agriculteurs
- Etude, aménagement, entretien des cours d'eau

- Lutte contre l'ambrosie
- Extension et gestion du casernement de la gendarmerie
- Gymnases des collèges du périmètre communautaire et de ses parkings.
- Création, aménagement et entretien de piscines couvertes
- Transports :
 - Etude stratégique sur les transports en commun
- Covoiturage
- Accessibilité
- Réseaux de communication
- Mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG)
- Actions en faveur de l'emploi des jeunes et de l'insertion
- Ecoles de Musique
- Promotion et entretien des Chemins de randonnée inscrits au PDIPR

Les organes Politiques en 2016

Le Conseil Communautaire

37 Conseillers

- Chaponnay : 5 conseillers
- Communay : 6 conseillers
- Marennes : 3 conseillers
- Saint-Symphorien d'Ozon : 8 conseillers
- Sérézin-du-Rhône: 4 conseillers
- Simandres : 3 conseillers
- Ternay : 8 conseillers

■ Les mouvements 2016 :

- Madame Sylvie RIGOBELLO remplacée par Madame Sylvie CARRE
- Madame Marie-Claude GAILLOT remplacée par Madame Béatrice CROISILE
- Monsieur Joseph COLETTA remplacé par Monsieur Yves BOUCRY

Le bureau



Jean-Jacques BRUN
Président
Maire de Ternay

Empêché en 2016



Raymond DURAND
1^{er} Vice-président
Maire de Chaponnay



Jean-Philippe CHONE
4^{ème} Vice-président
Maire de Communay



José RODRIGUEZ
2^{ème} Vice-président
Maire de Simandres



Jacques BLEUZE
5^{ème} Vice-président
Maire de Sérézin-du-Rhône



Pierre BALLELIO
3^{ème} Vice-président
Maire de Saint-Symphorien-d'Ozon



Jacky ROZIER
6^{ème} Vice-président
Maire de Marennes

Les commissions et leurs nouveaux membres en 2016

- **Commission d'appel d'offres**

Président : Jean-Jacque BRUN

- **Commission environnement**

Vice-président en charge : Raymond DURAND

Monsieur Alain ROUCHON remplace Madame Marie-Claude GAILLOT

- **Aménagement du territoire**

Vice-président en charge : José RODRIGUEZ

Monsieur Julien CHOSSON remplace Madame Marie-Claude GAILLOT

- **Commission Finances**

Vice-président en charge : José RODRIGUEZ

- **Commission Transports**

Vice-président en charge : Pierre BALLELIO

- Madame Anne-Marie VELAY remplace Madame Marie-Christine BOULIEU

- Monsieur Bertrand MERLET remplace Madame Christine BRAS-CHABANNE

- **Développement économique – Emploi**

Vice-président en charge : Jean-Philippe CHONÉ

- Monsieur Bernard DUCRUET remplace

Monsieur José RODRIGUEZ

- Madame Marie-Thérèse RIVIERE-PROST

remplace Madame Rachel REY

- **Communication – Détente Loisirs**

Vice-président en charge : Jacques BLEUZÉ

- Monsieur Dominique BARJON remplace Madame

Claude DARNAULT

- **Commission d'entente Ecole de Musique de l'ozon**

Vice-président en charge : Jacques BLEUZE

- **Commission voirie**

Vice-président en charge : Jacky ROZIER

Le personnel en 2016

14 agents

15 professeurs de musique

DGA
Esther JOIN

Directrice Générale des Services
Fabienne MAUREL

COMMUNICATION
Audrey DEMAISON

Hôte(sse) d'accueil/Secrétariat
Magali FOURNIER

Pôle Ressources

- Assistante Marchés Publics
Assistante de prévention

Clélia MICHEL

- RH - Finances
Fiscalité -
Comptabilité
Valérie FONTANELLE

Marie-Ange ROBERT

Pôle Aménagement et développement

- Responsable
Corine BERTHOLET
- Instructrices des autorisations du droit des sols (ADS)

Anne-Sophie CHABAL
Estelle GRANMENIL

Chargée de mission
Estelle GRANDMENIL
Transports

Chargée de mission
Anne-sophie CHABAL
Accessibilité

Pôle Technique

- Responsable
Guillaume SURREL
- Développement économique et grands projets
Chef de projet
Manon GERY
- Techniciens environnement
Thomas AVARELLO
Vincent LEFEVRE
- Technicien Voirie
Eric GIRAUD
- Agent de maîtrise polyvalent
Michel GIORDANA Dit JOURDAN

Pôle Détente et loisirs

- Responsable Pédagogique
EMO
David THEVENON
- Professeurs de musique
Piano : **Alice MOUSSU**
Flute traversière :
Sylvain LANDON
Trompette : **Patrice THOMAS**
Batterie : **Patrick BOUVIER**
Saxophone : **Patrick MANGE**
Guitare : **Claude CONFORT et Daniel CHABERT**
Violon : **Moira LE LURON et Camille FEROTIN**
Violoncelle : **Hansi MECHLING**
Trombone : **Hugo LIQUIERE**
Clarinette : **Laurence DELVINGT**
Chant : **Stéphanie FARHINA**
Formation Musicale et accordéon **Océane CUISIN**

Animation

■ Organiser les vœux aux entrepreneurs

La dynamique économique du territoire est l'axe prioritaire du mandat. De ce fait, la CCPO a organisé en 2016, pour la deuxième année consécutive, ses vœux aux entrepreneurs du territoire à l'espace Jean Gabin de Chaponnay où étaient conviés de nombreux artisans, commerçants, agriculteurs et entrepreneurs...



■ Créer une newsletter

Une lettre d'information a été diffusée en juillet 2016 à plus de 200 entrepreneurs afin de les informer :

- Des travaux en cours
- Des disponibilités immobilières et foncières
- Des actions de la CCPO en terme d'animation de réseaux, avec les visites d'entreprises, les rencontres...

■ Réaliser un diagnostic économique à l'échelle de la CCPO

Un diagnostic a été réalisé et présenté aux entrepreneurs du Pays de l'Ozon pour disposer d'une connaissance plus fine du tissu économique, de ses potentialités et identifier les actions à mettre en œuvre pour son développement.

■ Rencontrer et fédérer

Pour la deuxième année consécutive la CCPO, l'as-

sociation d'entreprises Alysée et la CCI de Corbas ont organisé au cours du mois de mai, 3 réunions regroupant les entreprises du territoire.

La Communauté de communes avait pour objectif de présenter les actions des trois partenaires et permettre aux entrepreneurs, exerçant sur le même secteur géographique, de se rencontrer et d'échanger. Reçues au sein des entreprises, Cora à Chaponnay, Eiffel Industrie à St Symphorien d'Ozon et Elior à Ternay, une quarantaine d'entreprises ont ainsi assisté à chacune de ces rencontres qui ont permis de dresser le bilan de l'année 2015 et aborder les objectifs 2016.



■ Visiter les entreprises

Les élus de la commission vie économique ont pu visiter les locaux de l'entreprise Elior à Ternay et les nouveaux magasins Leclerc à Chaponnay.



Création et travaux d'aménagement

■ Ouverture en juin 2016 de la RD307b :

Le projet initié depuis plusieurs dizaines d'années permet de décharger le centre de Communay tout en desservant les parcs d'activités de Charvas, Chas-sagnes et Val Cité. Un investissement de plus de 3 500 000€ pour la CCPO.



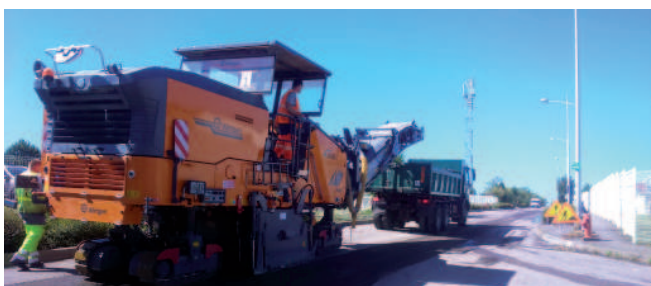
■ Création et extension des parcs d'activités

Réfection de la chaussée de la zone sud du Chapotin à Chaponnay

Les travaux terminés début octobre ont permis la reprise de la voirie de la zone Sud sur 3,1 km (rues Frères Voisin, Juliette Récamier, Louise Labé, Professeur d'Argent ; Avenue Chaponnay). A cette occasion un cédez le passage rue des Frères Voisin a été créé ainsi que l'identification du giratoire rue Louise Labé. Les contraintes liées au chantier ont été limitées en réalisant les travaux de nuit ou pendant le week-end lorsque cela était nécessaire.

Montant des travaux : 514 000€ ht.

Montant opération : 654 000 € HT



■ Création de lots viabilisés et d'un parking poids lourds dans la Zone Nord du parc du Chapotin à Chaponnay

9 500 m² de lots seront viabilisés et bénéficieront à 6 entreprises. 5 ont déjà été attribués, 1 lot de 2 800m² est en cours de commercialisation. A la demande de la Préfecture du Rhône, la CCPO a entrepris de réaliser un parking de 13 places de stationnement pour les poids-lourds. Ce projet, situé dans le quartier de Bourdonnes (à l'angle de la rue Berliet et de la rue Ampère), prévoit également 13 places de stationnement pour des véhicules légers. Les études pour la réalisation de ce parking ont été réalisées sur l'année, le marché travaux a été notifié en fin d'année 2016.

■ Démarrage de l'étude de faisabilité du Val de Charvas à Communay.

L'étude est réalisée dans le cadre du projet d'extension de 10 hectares du parc d'activité existant.

Depuis mars 2016, la CCPO fait appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage pour réaliser toutes les études obligatoires dans le cadre d'une création de ZAC (Zone d'Aménagement Concertée).

Des études ont été lancées en mars 2016, avec l'inventaire faune/flore suivi de l'étude géotechnique et du relevé topographique en août et septembre 2016.

Les études d'urbanisme, de paysage, de voirie, réseaux divers et potentiel énergétique ont été attribuées en fin d'année 2016.

■ **Projet du Parc d'activités des Trénassets à Simandres**

Depuis l'approbation du dossier de création du parc d'activités, des études de dureté foncières ont été réalisées avec la SAFER et la chambre d'agriculture en 2016. Ces derniers ont rencontré respectivement les propriétaires et exploitants agricoles du périmètre. A savoir que de nombreux prospects ont déjà sollicités la CCPO.

Un complément d'étude géotechnique a été réalisé à l'automne 2016.

■ **Partenariat EPORA**

Un partenariat avec l'Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) a été signé sous la forme d'une convention cadre en décembre 2016. Ce partenariat prévoit la réalisation d'une étude de gisements fonciers économiques à l'échelle du territoire de la CCPO, qui aboutira à une priorisation de sites potentiels d'accueil, d'activités économiques. Celle-ci permettra de disposer d'une vision d'ensemble du territoire afin d'élaborer et de mettre en place avec la Collectivité une stratégie foncière adaptée. Cette stratégie foncière pourra être déclinée par la suite dans des conventions d'études et de veilles ou des conventions opérationnelles sur le territoire de chaque Commune.

Emploi et apprentissage

En 2016, la Communauté de Communes a renouvelé et renforcé son soutien aux dispositifs d'emploi et d'insertion.

Soutenir les jeunes du territoire

■ **Créer un forum jobs d'été pour favoriser l'emploi des jeunes**

En 2016, la CCPO organisait pour la première fois le forum jobs d'été en partenariat avec le Point Information Jeunesse de Sérézin-du-Rhône, la mission Locale Rhône Sud Est et le Pôle emploi. Une réussite avec la présence de plus de 200 jeunes qui ont pu pour 85% d'entre eux, déposer un dossier auprès de recruteurs.



■ Soutenir les jeunes du territoire au travers du Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ)

La CCPO et le Département du Rhône, se sont réunis 5 fois en 2016 pour attribuer des aides financières ponctuelles aux jeunes en difficultés sur son territoire. Le FAJ a ainsi attribué une aide globale de 935€ à 7 jeunes de 18 à 25 ans pour des besoins essentiellement liés à la formation et au permis de conduire.

■ Travailler en partenariat avec la Mission Locale Rhône Sud Est

En mai 2016, la CCPO a organisé une réunion destinée à présenter la Mission Locale aux élus communautaires. Le fonctionnement de la structure, qui suit pas moins de 530 jeunes sur nos communes, a été exposé ainsi que son bilan d'activités 2015. La MLRSE est subventionnée par la CCPO à hauteur de 40 000€ par an.



Soutenir l'insertion

Appuyer l'action des «Jardins de Lucie» qui oeuvre à l'insertion sur le territoire.

En 2016, la CCPO a versé une subvention de 16 500€ comprenant une part fixe de 2 500€ et une part variable de 14 000€. Une subvention exceptionnelle de 1 275€ a également été accordée à l'association dans le cadre du projet de construction du bâtiment «la fabrique»

■ **Accueillir et participer** au financement des brigades vertes et de rivières, par l'intermédiaire d'un versement de **40 € par jour de chantier** sur son territoire et la prise en charge du déjeuner des équipes à midi. En 2016, les brigades sont intervenues 185 jours sur les communes de la CCPO.



■ Allouer une participation aux jeunes en apprentissage

Chaque apprenti du Pays de l'Ozon inscrit aux chambres des métiers du Rhône et de l'Isère ainsi que qu'aux Maisons familiales rurales reçoivent une aide de 30€ de la CCPO. Soit un montant total de 1 500 € versé pour 50 jeunes de notre territoire.

■ **Favoriser la création ou la reprise d'entreprises** en adhérant à l'association Initiative Rhône Pluriel (IRP).

En 2016, la CCPO a participé à hauteur de 16 230€ pour son adhésion à IRP (soit 0,65€/hab), elle a ainsi aidé 3 entrepreneurs du Pays de l'Ozon dans le lancement de leur projet. Une nouveauté cependant pour cette année avec la mise en place de permanences pour l'aide à la création d'entreprise un mardi par mois au siège de la CCPO.



Politique de l'habitat

■ Programme Local de l'Habitat (PLH) 2015-2020

La CCPO a approuvé son Programme Local de l'Habitat (PLH) 2015-2020 le 21 mars 2016 ainsi que son règlement intérieur le 6 juin 2016.

Le document énonce les grandes orientations et les objectifs à atteindre en matière de politique de l'habitat et de logement. Il évalue les besoins, notamment sociaux et définit les actions à engager.

Les 4 orientations stratégiques du PLH :

- Structurer le développement résidentiel dans les projets d'habitat sur le territoire
- Structurer la réponse à la demande locative sociale en mettant en place les conditions pour répondre aux objectifs réglementaires liés à la loi SRU
- Répondre aux besoins spécifiques en logements à destination des publics plus ciblés (les personnes âgées, les jeunes, les personnes handicapés...)
- Renforcer le pilotage communautaire de la politique locale de l'habitat

Enfin la CCPO a lancé par délibération du 5/12/2016 la procédure d'élaboration du plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs

■ Aider et subventionner

Durant cette année 2016, la CCPO a reconduit sa convention avec l'association SOLIHA. Cette association loi 1901 agréée par l'Etat au titre de l'ingénierie sociale, technique et financière, œuvre pour l'amélioration des conditions d'habitat des personnes, en menant une action reconnue comme « service social d'intérêt général ».

En 2016, 10 permanences habitat ont été assurées et 18 personnes ont été reçues à cette occasion. Ce sont également 37 personnes qui ont pris contact avec l'association en permanence, par téléphone, ou messagerie électronique afin d'obtenir des renseignements sur la possibilité d'obtenir des aides dans le cadre de travaux sur leurs logements.

9 visites avec évaluations énergétiques et de dégradations ont été financées par la CCPO. 8 dossiers ont été instruits par Soliha et financé par la CCPO à hauteur de 1 875€

En matière d'aide à destination du parc social public, la CCPO a accordé :

- Une garantie d'emprunt d'un montant de 285 978 € à la SEMCODA pour la réalisation de 8 logements financés en PLUS et 4 logements financés en PLAI (route de Lyon à Marennes) ;
- Une garantie d'emprunt d'un montant de 145 4215,80 € à 3F - immobilière RA pour la réalisation de 4 logements financés en PLUS et 3 logements financés en PLAI (21, rue Centrale à Saint-Symphorien-d'Ozon) ;
- Des aides financières à :
 - 3F - Immobilière RA pour le soutien à la production de logements sociaux avec la réalisation de 3 PLAI situés 21 rue Centrale à Saint Symphorien d'Ozon d'un montant de 6 000€ ;
 - l'OPAC du Rhône pour le soutien à la production de logements sociaux avec la réalisation de 12 PLAI situés 12 route de Ternay à Communay d'un montant de 24 000€.
 - à la SEMCODA pour le soutien à la production de logements sociaux avec la réalisation de 4 PLAI situés route de Lyon à Marennes d'un montant de 8 000€.

En matière d'aide pour améliorer la performance énergétique des logements du parc privé, la CCPO a accordé 1 aide de 1 000€ dans le cadre du programme « Habiter Mieux » sur la commune de Communay.

Accessibilité

La commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite composées d'élus communautaires et d'associations se réunie plusieurs fois par an pour faire évoluer l'accessibilité du territoire.

■ Mettre en place un Ad'AP

Validation et mise en oeuvre en 2016 d'un Agenda d'Accessibilité Programmé pour la mise en accessibilité des bâtiments communautaires. Achèvement des travaux à l'horizon 2019.

Bâtiments communautaires

Dès l'automne 2016, divers travaux de mise en accessibilité ont été réalisés sur les 4 Etablissements Recevants du Public (ERP) de la CCPO :

- Siège de la CCPO
- Gendarmerie
- Gymnase Hector Berlioz à Communay et Gymnase Ravareil à Saint-Symphorien-d'Ozon.



■ Recenser l'offre de logements accessibles

En 2016, la commission intercommunale a entrepris d'organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées. Ce recensement a des objectifs multiples, d'une part de connaître l'état d'accessibilité du parc de logement public et privé

en quantifiant et qualifiant l'offre de logements accessibles et adaptables ; et d'autre part, de disposer d'une base informatisée « logements accessibles » évolutive. Ce recensement a démarré en premier lieu auprès des bailleurs sociaux.

■ Recenser les ERP accessibles

La commission accessibilité a poursuivi la démarche engagée en 2015, de tenir à jour la liste des Etablissements Recevants du Public accessibles sur le territoire.

■ Travailler avec un ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail)

En décembre 2016, lors de l'envoi des cartes de vœux aux différents partenaires, aux entreprises et aux élus, la CCPO a confié la mise sous pli (environ 2500 cartes) à un ESAT situé à Sainte-Foy-Lès-Lyon, «Maison Odette Witkowska» et entend vouloir renouveler cette initiative pour d'autres prestations.

Respecter l'Environnement

Lutter contre l'érosion

■ Gestion des bassins de rétention

En 2016 la CCPO a aménagé ses bassins de rétention afin d'assurer leur bon fonctionnement.

- Aménagement d'une diguette de protection au lotissement du manoir à Sérézin-du-Rhône
- Abattage au bassin de la Combe St Jean à Simandres
- Sécurisation du bassin d'infiltration de la ZAC Val Cité à Ternay par la mise en place d'une clôture.
- Mise en place d'une barrière forestière au bassin de Charvas à Ternay
- Curage du fossé aval du bassin du petit chantoir à Saint-Symphorien-d'Ozon
- Fauchages automnal et printanier des bassins.



ZAC Val Cité

■ Appliquer les Mesures agro-environnementales

En juin 2016, la CCPO signait le **Projet agroEnvironnemental et Climatique (PAEC) pour la réduction de l'érosion des terres agricoles.**

Le projet qui vise à soutenir le développement de

l'agro-écologie à notamment pour objectif dans l'Est Lyonnais de protéger les nappes d'eau souterraines et la gestion de l'érosion des terres agricoles. Les agriculteurs du territoire ont pu ainsi bénéficier d'un diagnostic complet de leur exploitation avant de contractualiser des MAEC (prairies, bandes enherbées...) L'année 2016 fut une année de transition entre les conventions érosion et les MAEC.

■ Réaliser des études

- Réalisation d'une étude de faisabilité pour l'aménagements hydrauliques de lutte contre l'érosion des terres agricoles : Bassins versants de la Combe de Fausse à Marennes, de Genevrey et de Cornavan/ Les Pins à Communay.
- Réalisation d'une étude sur la prise de compétence GEMAPI. Depuis mai 2015 des réunions préparatoires ont lieu avec l'assistance des services de l'état et en partenariat avec le Sage Est Lyonnais. L'objectif étant de lutter efficacement contre les inondations à l'échelle du bassin versant de l'Ozon, d'Heyrieux à Sérézin-du-rhône.

Gestion des cours d'eau

L'Ozon, la Luynes, le Pontet, le Richardin, l'Inverse et le Putaret sont les cours d'eau qui sillonnent le Pays de l'Ozon. Leur entretien est impératif pour éviter les risques de débordements

■ Entretien des Cours d'eau

- Enlèvement d'embâcles sur les «points noirs» (exemple : pont Alphonse Daudet à Saint-Symphorien-d'Ozon)
- Entretien de berges et fauchage de la renouée par les brigades vertes
- Gestion de la répisylve sur l'ensemble des cours d'eau (exemple : abattage sur le ruisseau des Manges dans la zone du Pontet à Saint-Symphorien-d'Ozon)

Agriculture

■ Mettre en place des aménagements hydrauliques

- Création d'une surverse dans le marais de Simandres.

■ Réaliser des études

Réalisation de deux études pour :

- L'aménagement de la confluence du Pontet et de la Luynes à Saint-Symphorien-d'Ozon
- L'amélioration du fonctionnement hydromorphologique et hydraulique du cours d'eau de L'Inverse dans la traversée de Simandres

■ Echanger avec les comités de riverains

A la suite des intempéries de fin 2014, des comités de territoire Inondations ont été mis en place. **6 réunions (environ tous les deux mois) ont donc eu lieu avec les deux collectifs** « Les riverains de l'Ozon » de Sérézin-du-Rhône et « les pieds d'Ozon » à Saint-Symphorien-d'Ozon.

■ Sensibiliser les riverains de rivières

La CCPO a édité en décembre 2016 deux documents de sensibilisation. "le guide du Riverain" ainsi que "les bons réflexes à prendre en famille" en cas d'inondations.



■ Organiser des comités agricoles

La CCPO convie deux à trois fois par an les 70 agriculteurs du territoire pour un temps d'échange. Les thèmes abordés lors des réunions sont liés aux Mesures Agro-environnementales, au plan de circulation des engins agricoles ou encore au recyclage des pneus de ces derniers.

■ Réunir les agriculteurs sur le thème du PENAP/PSADER

Le Programme Territorial actuel d'Aide au Développement Agricole et Rural dit « PSADER-PENAP » de l'Agglomération Lyonnaise, arrivait à échéance en septembre 2016. La CCPO a souhaité renouveler ce projet pour faire émerger et accompagner des projets visant à préserver les espaces agricoles et naturels du secteur. Une réunion de concertation avec les agriculteurs du territoire a ainsi été organisée le 27 avril 2016 dernier pour travailler sur une nouvelle politique territoriale. Depuis 2010, ce programme a permis d'accompagner plus de 150 projets en mobilisant 3 millions d'euros. Pour exemple, ont pu être financés sur le Pays de l'Ozon, le point de vente collectif « Mille et une fermes », le soutien d'un atelier de pâtes à la ferme, ainsi que la réhabilitation du Marais de Simandres.



Voirie

Dans le cadre de leur enveloppe d'investissement, les communes de la CCPO ont réalisé en 2016 les études ou travaux suivants :

■ Chaponnay

• Chemin de Missy :

- Création d'un cheminement piéton accessible
- Création d'un plateau surélevé ainsi qu'un sens alterné pour réduire la vitesse des automobilistes
- Rénovation du revêtement de la chaussée



Chemin de Missy

■ Communay

Création d'un trottoir rue de la Garde



■ Marennes

Réfections de chaussée : route de la croix de pierre, chemin des Fauries, rue neuve, rue des Fontanières...



■ Saint-Symphorien-d'Ozon

• Travaux avenue des Terreaux : désengorger et sécuriser le centre ville

- Requalification de l'ensemble de l'avenue des Terreaux depuis la rue du Plâtre jusqu'à l'avenue Burago di Molgora.
- Création d'un pont au niveau de l'Ozon en remplacement de la passerelle «Rouge»
- Création d'une voie verte
- Création d'un alignement d'arbres
- Remplacement de l'éclairage public



■ Sérézin-du-Rhône

- **Rue de la Sarrazinière** : Modification de la voirie pour prolonger la piste cyclable d'accès à la gare
- **Rue des chantemerle** : Création d'un trottoir avec modification des feux tricolores



■ CCPO

- Entretien des marquages au sol
- Fauchage des accotements

■ Simandres

Elagage allée du château



■ Ternay

- **Rue des Barbières** :
 - Réalisation d'un cheminement piéton sécurisé pour les jeunes écoliers
 - Modification des tracés aux deux carrefours pour ralentir le flux et donner plus de visibilité de la rue des Cités.
 - Réalisation d'un dépose minute devant l'école
 - Réfection de la chaussée et plantation d'arbres
- **Chemin de Crapon** : Pose de bordures
- **Rue des écoles** : Création d'un trottoir et d'un SAS d'accueil pour le groupe scolaire

Patrimoine

■ Domaine Dupoizat

Rachat du Domaine Dupoizat par la Commune de Saint-Symphorien-d'Ozon

■ Etude

En 2016, la CCPO a lancé une étude sur l'extension du siège de la CCPO, 1 rue du stade à Saint-Symphorien-d'Ozon.

■ Gymnase Berlioz

Peinture du gymnase Hector Berlioz

■ Casernement de gendarmerie de Saint-Symphorien-d'Ozon

- Changement de chaudières dans les logements de la gendarmerie
- Remplacement des éclairages des bureaux

Transport

■ Sensibiliser au covoiturage

Des rencontres avec les conseils municipaux d'enfants des Communes de Communay, Simandres et Saint-Symphorien-d'Ozon ont été organisées pour les sensibiliser au covoiturage.



■ Rencontres avec le Département et le Sytral suite à la nouvelle offre de transports en commun

La CCPO a souhaité se placer en relais actif entre les usagers et le Sytral qui est l'autorité organisatrice des transports sur le territoire. Des rencontres ont eu lieu avec Christiane Agarrat, conseillère départementale et vice-présidente du Sytral afin d'échanger sur la nouvelle offre des transports contestée par les utilisateurs depuis la rentrée scolaire 2016.

Le Département a réaffirmé sa politique. Néanmoins, il a consenti à une extension d'accès à l'abonnement duo (accès au TCL) aux lycéens de Chaponnay, Marennes et Simandres et a étudié une meilleure desserte du parc d'activités économique du Chapotin.

■ Participer au Challenge mobilité 2016

La CCPO a relevé le défi organisé par la Région Rhône Alpes et l'ADEME. Pour la quatrième année consécutive, 82% des agents ont utilisé un mode alternatif à la voiture individuelle pour se rendre sur leur lieu de travail.

Aménagement du territoire

■ Emettre un avis sur les documents de planification

Dans le cadre de sa compétence Aménagement de l'Espace, la CCPO a émis, en tant que Personne Publique Associée, plusieurs avis dont :

- En date du 25 janvier 2016, un avis défavorable sur l'établissement du plan de servitude aéronautique de l'aérodrome de Lyon corbas.
- En date du 5 décembre 2016, un avis favorable avec réserve sur la modification du Scot de l'agglomération lyonnaise.

■ Instruire

Depuis le 1er décembre 2014, la CCPO a mis en place un service d'autorisation du droit des sols (ADS) intégré au Pôle Aménagement et Développement dont l'objectif est d'instruire les autorisations d'urbanisme pour le compte des communes de Saint-Symphorien d'Ozon, Sérézin-du-Rhône, Simandres, Ternay et Communay.

Le service assure ainsi l'instruction, à la carte, des types d'actes suivants :

- Certificats d'urbanisme opérationnel
- Permis de construire maison individuelle
- Permis de construire / permis de construire valant division
- Permis d'aménager
- Permis de démolir
- Déclarations préalables valant division (lotissements et autres divisions parcellaires)
- Demandes de modification, prorogation, d'abrogation, d'annulation et de transfert de toutes décisions évoquées ci-dessus

En 2016, le service ADS a instruit 181 actes soit :

- 79 pour Ternay
- 34 pour Simandres
- 28 pour Sérézin-du-Rhône
- 37 pour Saint-Symphorien-d'Ozon
- 3 pour Communay

Promotion et animation du territoire

■ Communiquer

Tout au long de l'année 2016 divers supports de communication ont été diffusés pour promouvoir les actions de la Communauté de communes : Magazine communautaire «Ozon Mag'», le livret associatif «Que faire?», les plaquettes habitat et logement, le rapport d'activités....

■ Créer un nouveau site internet.

Le nouveau site de la CCPO a été mis en ligne en septembre 2016. Intuitif, ce dernier propose d'ailleurs : l'accès direct au règlement TIPI, au site de covoiturage ainsi qu'une carte interactive.

■ Organiser des événements : Quizz CCPO

En octobre 2016, la CCPO intégrait à son magazine communautaire un jeu concours pour adultes et enfants. Le but, faire connaître ses compétences de façon ludique. Les gagants, tirés au sort, ont tous été récompensés lors d'une cérémonie de remise des prix.



■ L'École de Musique du Pays de l'Ozon (EMO)

En 2016, l'EMO a proposé une programmation musicale composée de concerts et spectacles mettant en scène les élèves de l'école. Des rendez-vous appré-

ciés et attendus qui proposent diverses disciplines : orchestre, chant, éveil musicale. Une nouveauté pour la rentrée 2016, avec la création d'ensembles tels que l'atelier chanson, violon dansant, chœur d'enfants...



■ Découvrir les chemins de randonnées

Ces sentiers sont balisés par le Conseil Départemental du Rhône.

En octobre 2016, les élus de la commission communication et chemins de randonnées (PDIPR) ont ainsi suivi un parcours d'une dizaine de kilomètres sur les communes de Saint-Symphorien-d'Ozon et Sérézindu-Rhône. L'occasion de constater avec le représentant PDIPR du Département du Rhône la pertinence du tracé et les améliorations à apporter.



2016

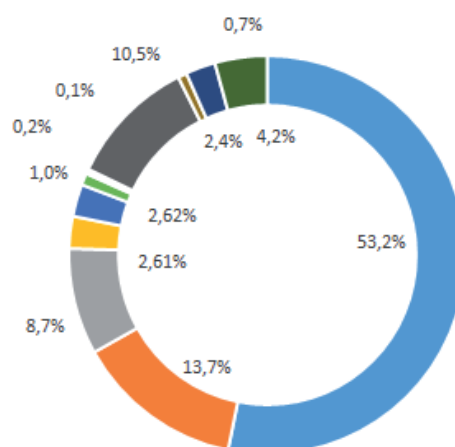
Les finances



Compte administratif 2016 * Fonctionnement et investissement

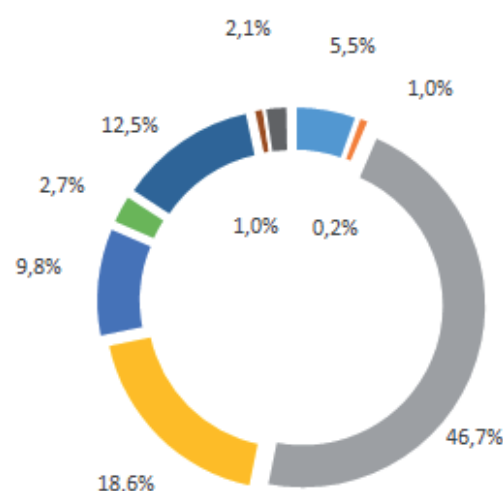
RECETTES : 18 848 234 €

- Fiscalité : 10 022 306€
- Dotations : 2 579 545€
- Ordures ménagères : 1 634 425€
- Fond de compensation pour la TVA : 492 553€
- Subventions : 493 833 €
- Loyer Gendarmerie : 182 394€
- Remboursement budget Annexe de l'EMO : 45 000€
- Remboursement du CG pour l'utilisation des gymnases des collèges, Diverses : 26 964€
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 1 978 694€



DEPENSES : 16 701 674 €

- Administration Générale / Communication : 919 528€
- Remboursement de la dette : 161 321 €
- Attribution de compensation réservée aux communes membres- FPIC : 7 802 380 €
- Voirie : 3 099 867 €
- Ordures Ménagères : 1 630 051 €
- Patrimoine / Accessibilité : 451 442 €
- Développement économique/ Emploi / Transport : 2 081 113€
- Hydraulique / Erosion / Agriculture : 163 236 €
- Virement au budget annexe : 352 184 €
- Aménagement du Territoire / Environnement : 40 552€



* Hors écritures d'ordre



Communauté de Communes du Pays de l'Ozon

1, rue du Stade

69390 Saint-Symphorien-d'Ozon

Tél. 04 78 02 93 68 - Fax. 04 78 02 40 23

ccpo@pays-ozon.com - www.pays-ozon.com